



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78750>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-78750**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Régie Eau d'Azur (06)

Correspondant : Antoine OBERTO

Adresse : Crystal Palace 369 / 371 Promenade des Anglais - CS 53135, 06203 Nice Cedex 3

Coordonnées :

Téléphone : +33 489981487

Courriel : marchespublics@eaudazur.com

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Automatisation de la nouvelle Station d'Épuration (STEP) sur la Commune de Roure

Lieu d'exécution et de livraison : Commune de Roure, 06111

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations du présent marché concernent : o Les études d'exécution et la préparation des travaux ; o La fourniture et l'installation d'un dégrilleur automatique ; o La fourniture et la mise en place de vérins automatisables sur les clapets déjà en place, nécessaire pour le basculement des effluents à traiter vers les trois filtres existants ; o La fourniture et l'installation d'un mât solaire ; o La fourniture, la mise en place d'une armoire de commande et son raccordement sur le mat solaires et les équipements dédiés ; o Le raccordement électrique des sondes et équipements ; o La fourniture, l'installation et la programmation d'un poste local de télégestion modulaire pour le contrôle et la gestion à distance de ces nouveaux équipements (fonctionnement du dégrilleur et à l'automatisation du basculement des bâchées) et au renvoi des informations de fonctionnement et des niveaux ; o Le maintien de l'accès à la STEP pendant la durée des travaux ; o Les essais électriques et d'automatisme ; o L'établissement du D.O.E.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire du groupement

sera solidaire pour l'exécution du contrat de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Lettre de candidature (DC1): Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). Déclaration du candidat (DC2) : Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). Chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et celui concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Extrait KBIS : Extrait KBIS ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat. Pouvoirs : Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, si le signataire n'est pas le représentant légal. Le candidat doit veiller à ce que les pouvoirs soient en cours de validité et qu'ils ne soient pas limités à un montant inférieur au montant total du contrat. Par ailleurs, en cas de groupement solidaire d'entreprises, les pouvoirs relatifs à chaque membre du groupement ne doivent pas être limités à un montant inférieur au maximum du contrat sur la durée totale. Attestations d'assurance : Attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité. Références : Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Certificat de qualification professionnelle : FNTP 633 - Alimentation BT et automatismes. Toutefois, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur Technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-0043

Renseignements complémentaires : Le DCE est gratuitement mis à disposition par téléchargement sur le site : <https://www.marches-securises.fr> Les modalités de remise des offres et de déroulement des négociations sont indiquées au règlement de la consultation. Les détails des critères d'attribution sont indiqués au règlement de la consultation. La durée minimale du marché est égale au cumul du délai de préparation et du délai d'exécution et des éventuelles périodes de suspension ou prolongation de délais prescrites par ordre de service. Au-delà de la stricte durée du marché, le titulaire demeure lié au Maître d'ouvrage dans le cadre de ses différentes obligations de garantie. Il est fixé une période de préparation d'une durée de 6 semaines. La durée de la période de préparation peut être également prolongée par ordre de service, sauf si la raison du retard éventuel est imputable au titulaire ; l'ordre de service prolonge le délai d'exécution du marché de la même durée. Le délai d'exécution des travaux est fixé à 4 semaines à compter de la date de notification de l'ordre de service en prescrivant le démarrage ou de la date mentionnée sur celui-ci. Une visite du site facultative pourra être organisée sur demande des candidats. Les prises de rendez-vous pour la visite sont OBLIGATOIREMENT à réaliser au préalable à l'adresse suivante : marchespublics@eaudazur.com Les demandes de visites devront parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Les candidats devront informer le Maître d'ouvrage de leur présence et de leurs effectifs (maximum 3 personnes par groupement), au plus tard 48 heures avant la date de la visite. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire pour accéder aux ouvrages

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : EAU d'AZUR

Adresse : Crystal Palace 369 / 371 Promenade des Anglais - CS 53135, 06203 Nice

Coordonnées :

Téléphone : +33 489981283

Courriel : marchespublics@eaudazur.com

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024